

Madame Marguerite RUCHONNET-

ISOZ

Ind. foraine
Case II

OUCHY - LAUSANNE

CM/ah

14 avril 1958

Madame,

En réponse à votre lettre du 11.3.58, nous vous faisons savoir qu'une réponse définitive vous sera donnée dans trois semaines, le Comité étant absent pour l'instant.

Veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

FETE CANTONALE F.V.J.C.

Comité d'organisation :

le Président : La Secrétaire :

Ch. Martin

A. Hennard